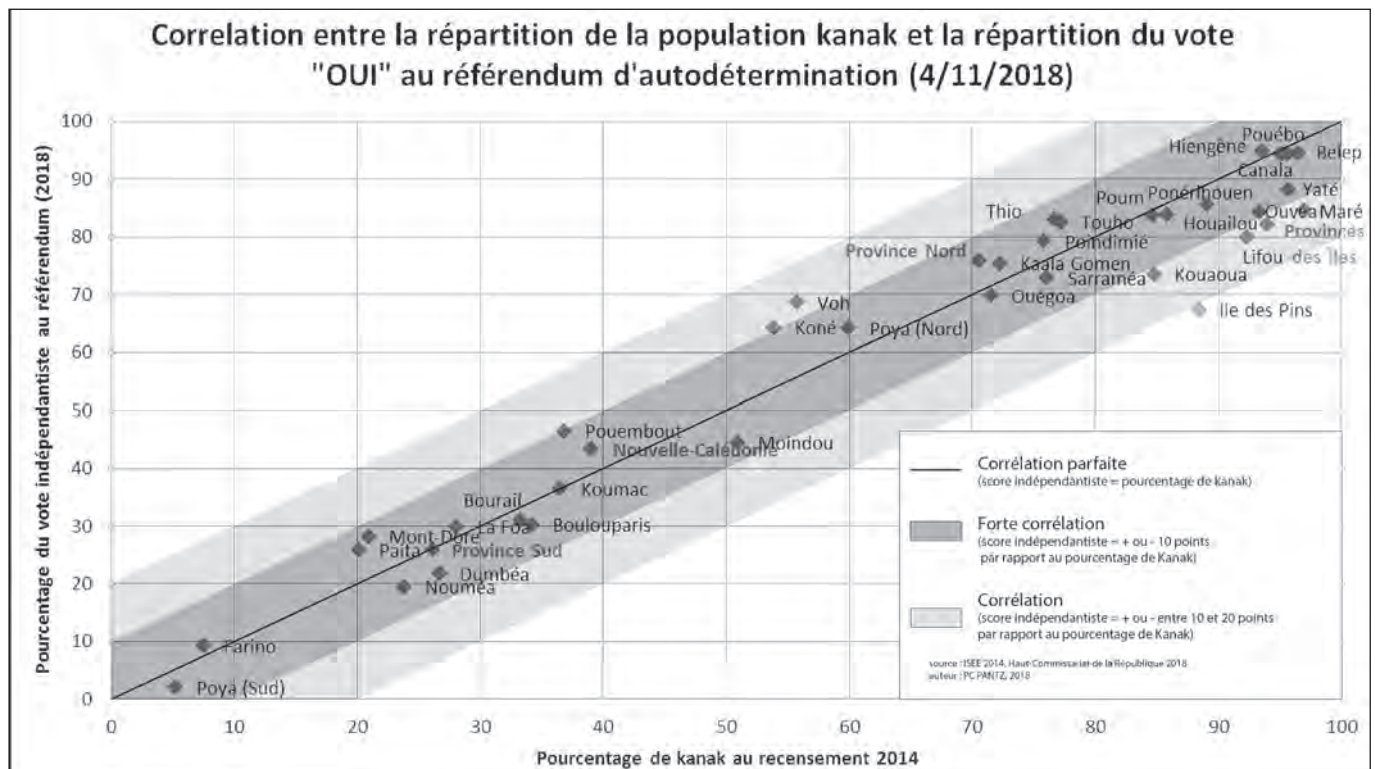




Graphique 2 : Corrélation entre la répartition de la population kanak et la répartition du vote indépendantiste au référendum (source : Résultats officiels du Haut-Commissariat de la République, ISEE (2014), auteur : Pantz, 2018).

Seule la commune de l'Île des Pins apparaît comme une réelle exception. Malgré une population très majoritairement kanak (88,5 % en 2014), le score indépendantiste n'atteint « que » 67,3 % soit 21 points de moins. Cette particularité s'explique par le fait que depuis plusieurs décennies, il existe sur l'île une superposition de deux plans politiques (électoral et coutumier) incarnés par le positionnement particulier du Grand chef Hilarion Vendegou, membre historique du camp non-indépendantiste. En effet, ce dernier occupe les fonctions de premier magistrat de la commune depuis 1989¹⁹. Pendant sa carrière politique, il a également été élu sénateur coutumier, sénateur, conseiller territorial et conseiller provincial. Ce chevauchement de deux trajectoires politiques de premier plan par le même homme semble vraisemblablement avoir joué un rôle considérable sur le poids non négligeable de la sensibilité non-indépendantiste sur l'île depuis plus de 25 ans.

2. Un « NON » majoritaire mais les deux tiers des communes et des provinces sont indépendantistes

Au lendemain du 4 novembre, le résultat total est assez net. Le « NON » à l'indépendance l'a emporté (56,7 %) sur le « OUI » (43,3 %) avec 18 535 électeurs d'avance, soit 13,4 points de différence par rapport aux suffrages exprimés.

Mais au terme de 30 années d'un processus politique de rééquilibrage puis de décolonisation²⁰, les partis indépendantistes

et non-indépendantistes pensaient qu'au terme de ce processus, ils seraient en mesure de convaincre au-delà de leur base initiale.

Le constat est sans appel, 30 ans après l'accord de Matignon-Oudinot, la bipolarité indépendantiste-non-indépendantiste est toujours autant clivante²¹. Cette dernière continue de s'appuyer sur ces mêmes déterminants géographiques et ethniques.

À l'échelle du territoire, notons que les provinces Nord et Îles sont très majoritairement indépendantistes tandis que la province Sud est nettement non-indépendantiste. Une commune sur trois (11 sur 33 au total) s'est exprimée au profit du « NON » à l'indépendance. 9 d'entre elles se situent en province Sud et 2 en province Nord, toutes situées sur la côte Ouest. Elles correspondent à des communes où la présence non-kanak s'est considérablement polarisée. La côte Est, les îles et certaines communes de la côte Ouest, peuplées majoritairement de Kanak sont nettement indépendantistes (cf. graphique 2 ci-dessus).

Si le score indépendantiste a sensiblement progressé à l'échelle du territoire (cf. carte 4 *infra*) entre l'élection provinciale de 2014 et le référendum, il convient de noter que le score indépendantiste a progressé dans la quasi-totalité des communes de la province sud tandis qu'à l'inverse, les scores non-indépendantistes ont progressé dans les communes des provinces Nord et Îles, comme si les minorités « silencieuses » de ces provinces (condamnées à ne jamais être représentées dans les assemblées de provinces correspondantes), avaient enfin trouvé l'occasion idoine dans le référendum d'exprimer leur position (cf. tableau 2 ci-dessous).

19. Néanmoins, notons qu'aux élections municipales de 2014, le Grand Chef a été battu par la liste du FLNKS. Toutefois, après la démission de plusieurs membres de la majorité indépendantiste et après la tenue d'une élection partielle (décembre 2015), M. Vendegou a été réélu maire de la commune.

20. A. Christnacht, L'accord de Nouméa. In J.-M. Regnault (ed.). *La Nouvelle-Calédonie, vingt années de concorde, 1988-2008*. Paris : Société française d'Histoire d'Outre-Mer, CNRS, 2008, p. 101.

21. R. Bertram, *La bipolarisation politique de la Nouvelle-Calédonie depuis 1975*, Paris : L'Harmattan, 2005, 598 p.